

REPUBLIQUE DU TCHAD

Ministère de l'Environnement, de l'Eau
et des Ressources Halieutiques

8^{ème} SESSION DU FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORETS

20 avril -1^{er} mai 2009

New York – ETATS UNIES

Déclaration du Ministre tchadien de l'Environnement, de l'Eau
et des Ressources Halieutiques

Pr ALI SOULEYMAN DABYE

20 Avril 2009

Monsieur le Président du 8^{ème} Forum des Nations Unies sur les forêts;
Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de Délégation ;
Mesdames et Messieurs, Honorables Délégués

C'est un insigne honneur et un grand plaisir, au nom de son Excellence Monsieur IDRISS DEBY ITNO, Président de la République du Tchad, de prendre la parole devant cette Auguste Assemblée des Nations Unies portant sur le huitième Forum des Nations Unies sur les forêts.

Permettez moi d'abord d'adresser au nom du Gouvernement tchadien et de son peuple, mes chaleureuses salutations à l'ensemble des participants au présent Forum et de remercier du fond de cœur les organisateurs du Forum; en premier son Excellence BAN Ki MOON, Secrétaire Général des Nations – Unies, qui n'ont ménagé aucun effort à la tenue et à la réussite de ce forum d'une importance si capitale pour le tiers monde en particulier et pour l'humanité toute entière. Mes remerciements s'adressent également à Son Excellence BARACK OBAMA, Président des Etats Unis d'Amérique et au peuple Américain, pour leur hospitalité légendaire. Le Tchad s'associe à la déclaration du Groupe des 77 et de la Chine. Mesdames et Messieurs ;

Le Tchad, situé au centre de l'Afrique, couvre une superficie de 1.284.000 km², dont près de 3/4 est désertique et sans débouché maritime. Sa population d'environ 9,5 millions d'habitants est à 80% rurale. Ce pays vaste, occupe trois zones agro- climatiques, notamment la zone saharienne, la zone sahélienne et la zone soudanienne. Il renferme une grande et riche diversité biologique, malheureusement soumises à diverses pressions climatiques (*la sécheresse*) et anthropiques (*la coupe abusive de bois, le surpâturage, le braconnage, le feu de brousse etc...*). La production du secteur rural représente près de 75% de la production nationale et ne couvre pas les besoins alimentaires en raison des contraintes climatiques qui se manifestent sur le potentiel de production par une pluviométrie irrégulière en quantité et en répartition spatiale et temporelle. Mais également par une fragilisation et une dégradation du potentiel productif des sols dues aux érosions et à la surexploitation des terres. La dégradation des ressources naturelles et particulièrement forestières dans notre pays a atteint un niveau drastique qui nécessite une attention toute particulière. Les différentes crises climatiques des années soixante et quatre vingt ont contribué fortement à une dégradation des ressources naturelles entraînant par voie de conséquence, un exode rural très important vers les zones soudanienne relativement